ANX024 · ANNEXES DÉDIÉES

Le « mystère » dans Daniel 2 : sens et portée du terme araméen rāz

Le mot araméen רָז (rāz), que l'on peut traduire par « mystère » ou « secret », revient à plusieurs reprises dans Daniel 2. Il…

LECTURE
29 min

RÉFÉRENCES
31

LIVRES CITÉS
6

PUBLIÉE
27/10/2026

MISE À JOUR
29/10/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Un terme caractéristique de Daniel 2 2
2. Un mystère n’est pas simplement quelque chose de difficile 3
3. Les sages reconnaissent eux-mêmes cette limite 3
4. Daniel ne cherche pas le mystère par une technique divinatoire 4
5. « Le mystère fut révélé » 4
6. Le Dieu qui connaît les réalités cachées 4
7. Daniel confirme l’impossibilité humaine 5
8. Le mystère concerne également l’avenir 5
9. « Celui qui révèle les mystères » 6
10. Daniel refuse de devenir lui-même le mystère du récit 6
11. Le mystère n’est pas révélé pour satisfaire une simple curiosité 6
12. Le mystère révélé demeure intelligible 8
13. Nébucadnetsar comprend finalement la véritable origine de la révélation 8
14. Une structure construite autour du mystère 8
15. Le mystère dans Daniel 2 et la prophétie biblique 9
16. Du rāz araméen au mystērion du Nouveau Testament 9
17. Paul et le vocabulaire de Daniel 10
18. Il faut distinguer révélation et connaissance exhaustive 10
19. Une règle méthodologique pour l’interprétation de Daniel 11
20. Le véritable « mystère » de Daniel 2 11
21. Conclusion 11
Lexique 13

1. Un terme caractéristique de Daniel 2

Le mot araméen רָז (rāz), que l'on peut traduire par « mystère » ou « secret », revient à plusieurs reprises dans Daniel 2.

Il apparaît notamment en Daniel 2.18, 19, 27, 28, 29, 30 et 47.

Cette concentration est significative.

Le terme accompagne les différentes étapes du récit :

le mystère menace indirectement la vie de Daniel et de ses compagnons ;

le mystère est demandé à Dieu ;

le mystère est révélé ;

Daniel explique l'origine de cette révélation ;

Nébucadnetsar reconnaît finalement le Dieu qui révèle les mystères.

Le mot appartient donc à la structure même du chapitre.

2. Un mystère n’est pas simplement quelque chose de difficile

Dans l'usage moderne, le mot « mystère » peut désigner une question particulièrement difficile ou un phénomène encore inexpliqué.

Le sens de Daniel 2 est plus précis.

Le problème n'est pas seulement que le songe serait extrêmement complexe.

Le contenu même du songe est inaccessible à Daniel.

Il n'était pas présent dans l'esprit de Nébucadnetsar lorsque le roi rêvait.

Il ne dispose d'aucune donnée lui permettant de le reconstruire naturellement.

Le « mystère » est donc une réalité **cachée à la connaissance humaine ordinaire**.

Sa résolution nécessite une révélation.

3. Les sages reconnaissent eux-mêmes cette limite

Les Chaldéens déclarent au roi :

« Il n'existe personne sur la terre qui puisse faire ce que demande le roi » (Daniel 2.10).

Puis ils ajoutent :

« Ce que le roi demande est difficile et personne ne peut le révéler au roi, excepté les dieux, dont la demeure n'est pas parmi les êtres humains » (Daniel 2.11).

Cette déclaration définit exactement la nature du problème.

Les sages ne prétendent pas avoir besoin de davantage de temps pour découvrir le rêve.

Ils affirment que la demande dépasse les capacités humaines.

Le récit ne réfute pas cette affirmation.

Daniel lui-même la confirme implicitement.

Aucun homme ne peut révéler le mystère par ses propres capacités.

La différence est que Daniel connaît le Dieu qui peut le révéler.

4. Daniel ne cherche pas le mystère par une technique divinatoire

Lorsque Daniel apprend la sentence royale, il ne tente pas de reproduire les méthodes des spécialistes babyloniens.

Il informe ses compagnons :

« afin qu'ils implorent la compassion du Dieu du ciel au sujet de ce mystère » (Daniel 2.18).

Cette démarche est essentielle.

Le mystère n'est pas obtenu par calcul.

Il n'est pas déduit d'un présage.

Il n'est pas découvert par l'interprétation d'un phénomène naturel.

Daniel et ses compagnons demandent que Dieu le leur fasse connaître.

Le texte établit ainsi une distinction nette entre **recherche technique d'une information** et **réception d'une révélation**.

5. « Le mystère fut révélé »

La réponse est exprimée en une phrase particulièrement concise :

« Alors le mystère fut révélé à Daniel dans une vision pendant la nuit » (Daniel 2.19).

Le sujet théologique de l'action est évident.

Daniel reçoit ce qu'il ne possédait pas auparavant.

La formulation passive souligne le caractère reçu de la connaissance.

Daniel n'est pas présenté comme ayant réussi à pénétrer le secret du roi.

Le mystère lui est communiqué.

Cette distinction explique pourquoi sa première réaction consiste à bénir Dieu plutôt qu'à célébrer sa propre intelligence.

6. Le Dieu qui connaît les réalités cachées

Dans sa prière, Daniel déclare :

« Il révèle ce qui est profondément enfoui et caché, il connaît ce qui est dans les ténèbres et la lumière réside auprès de lui » (Daniel 2.22).

Le vocabulaire associe directement révélation et connaissance divine.

Une chose peut être cachée aux êtres humains sans être cachée à Dieu.

Le mystère ne correspond donc pas à une limite de la connaissance divine.

Il correspond à une limite de la connaissance humaine.

Cette distinction est fondamentale pour comprendre la notion biblique de révélation.

Dieu ne découvre pas le mystère au moment où Daniel prie.

Il le connaît et le fait connaître.

7. Daniel confirme l’impossibilité humaine

Devant Nébucadnetsar, Daniel déclare :

« Ce mystère que le roi demande, ce ne sont ni les sages, ni les astrologues, ni les magiciens, ni les devins qui peuvent le révéler au roi » (Daniel 2.27).

Daniel aurait pu profiter de l'échec de ses concurrents pour mettre en valeur sa propre supériorité.

Il ne le fait pas.

Il place implicitement l'ensemble des êtres humains dans la même catégorie.

Les sages ne peuvent pas révéler le mystère.

Daniel ne le pourrait pas davantage par lui-même.

Il poursuit immédiatement :

« Cependant, il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères » (Daniel 2.28).

Le mot « cependant » exprime le renversement théologique du chapitre.

L'impossibilité humaine n'implique pas l'impossibilité divine.

8. Le mystère concerne également l’avenir

Daniel précise que Dieu :

« a fait connaître au roi Nébucadnetsar ce qui arrivera dans la suite des temps » (Daniel 2.28).

Le mystère possède donc deux dimensions.

La première concerne le contenu du songe que Daniel ne pouvait connaître naturellement.

La seconde concerne la réalité historique représentée par le songe.

Dieu révèle à la fois **ce que le roi a vu** et **ce que cette vision signifie pour l'avenir**.

La révélation ne consiste donc pas seulement à lire miraculeusement le souvenir d'un homme.

Elle dévoile également le sens prophétique du rêve.

9. « Celui qui révèle les mystères »

Daniel 2.29 reprend cette idée :

« Celui qui révèle les mystères t'a fait connaître ce qui arrivera. »

Cette expression est importante parce qu'elle transforme une action particulière en caractéristique divine.

Dieu n'est pas seulement celui qui a révélé **ce** mystère.

Il est « celui qui révèle les mystères ».

La capacité de faire connaître ce qui demeure caché appartient à sa souveraineté.

Cette formulation prépare directement la confession finale de Nébucadnetsar.

10. Daniel refuse de devenir lui-même le mystère du récit

Daniel prend une précaution supplémentaire :

« Si ce mystère m'a été révélé, ce n'est pas parce qu'il y aurait en moi une sagesse supérieure à celle de tous les êtres vivants » (Daniel 2.30).

Cette déclaration est capitale.

Le miracle pourrait déplacer l'attention du Dieu qui révèle vers l'homme qui a reçu la révélation.

Daniel refuse ce déplacement.

Sa sagesse exceptionnelle avait déjà été reconnue en Daniel 1.17-20.

Pourtant, il affirme explicitement que cette sagesse n'explique pas la révélation du mystère.

Il distingue ainsi **la capacité donnée au serviteur** de **la souveraineté propre à Dieu**.

11. Le mystère n’est pas révélé pour satisfaire une simple curiosité

Daniel poursuit :

« mais c'est afin que l'interprétation soit donnée au roi et que tu connaisses les pensées de ton cœur » (Daniel 2.30).

La révélation possède donc une finalité.

Elle n'est pas accordée pour satisfaire une curiosité ésotérique.

Elle communique un message au roi.

Le songe concerne l'histoire des royaumes, mais il concerne également Nébucadnetsar personnellement.

Le roi qui réfléchissait à l'avenir de son pouvoir reçoit une réponse qui replace son royaume dans une histoire beaucoup plus vaste.

La révélation possède ainsi une fonction prophétique et théologique.

12. Le mystère révélé demeure intelligible

Une autre caractéristique mérite d'être soulignée.

Une fois révélé, le mystère n'est pas présenté comme irrationnel ou incompréhensible.

Daniel peut raconter le rêve.

Il peut ensuite l'interpréter.

Le roi peut reconnaître la pertinence de cette révélation.

Le mystère n'est donc pas une vérité qui resterait nécessairement obscure même après avoir été révélée.

Il est caché **jusqu'à sa révélation**.

Cette distinction est importante pour comprendre l'usage biblique du vocabulaire du mystère : le mystère peut être inaccessible par nature à la découverte humaine tout en devenant intelligible lorsque Dieu le fait connaître.

13. Nébucadnetsar comprend finalement la véritable origine de la révélation

Après avoir entendu Daniel, Nébucadnetsar déclare :

« En vérité, votre Dieu est le Dieu des dieux, le Seigneur des rois et celui qui révèle les mystères, puisque tu as pu révéler ce mystère » (Daniel 2.47).

Cette confession ferme le mouvement commencé au début du chapitre.

Les sages avaient affirmé que la demande dépassait les capacités humaines.

Daniel avait déclaré qu'un Dieu dans le ciel révélait les mystères.

Le roi constate que Daniel a effectivement révélé ce qu'il demandait.

Il en tire une conclusion concernant le Dieu de Daniel.

Le récit conduit ainsi du **mystère du roi** à la **reconnaissance du Dieu qui révèle**.

14. Une structure construite autour du mystère

La progression peut être résumée ainsi :

Daniel 2.18 : Daniel et ses compagnons demandent à Dieu sa compassion concernant le mystère.

Daniel 2.19 : le mystère est révélé.

Daniel 2.22 : Daniel proclame que Dieu révèle les choses cachées.

Daniel 2.27 : les sages ne peuvent révéler le mystère.

Daniel 2.28 : Dieu révèle les mystères.

Daniel 2.29 : celui qui révèle les mystères fait connaître l'avenir.

Daniel 2.30 : Daniel refuse d'attribuer la révélation à sa propre sagesse.

Daniel 2.47 : Nébucadnetsar reconnaît le Dieu qui révèle les mystères.

Cette répétition montre que le « mystère » constitue beaucoup plus qu'un élément de vocabulaire.

Il organise théologiquement le récit.

15. Le mystère dans Daniel 2 et la prophétie biblique

La notion de révélation d'une réalité cachée appartient plus largement à la prophétie biblique.

Amos déclare :

« En effet, le Seigneur, l'Éternel, ne fait rien sans avoir révélé son secret à ses serviteurs les prophètes » (Amos 3.7).

Le principe n'est pas que les prophètes possèdent naturellement un accès à toutes les réalités cachées.

Ils connaissent ce que Dieu choisit de leur communiquer.

Daniel appartient à cette logique.

Il ne maîtrise pas le monde invisible.

Il reçoit une révélation déterminée concernant une situation déterminée.

Cette distinction protège la prophétie biblique contre une conception magique du prophète.

16. Du rāz araméen au mystērion du Nouveau Testament

Le Nouveau Testament utilise fréquemment le terme grec μυστήριον (*mystērion*, « mystère »).

Il ne faut pas supposer que tous les emplois néotestamentaires possèdent exactement le même contenu que le רָז (*rāz*) de Daniel 2.

Il existe cependant une proximité conceptuelle importante.

Dans plusieurs passages du Nouveau Testament, un « mystère » désigne une réalité appartenant au dessein de Dieu qui était cachée et qui a été révélée.

Jésus déclare à ses disciples :

« Il vous a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux » (Matthieu 13.11).

Paul parle de :

« la révélation du mystère gardé secret pendant de nombreux siècles » (Romains 16.25).

Il évoque également :

« le mystère caché de tout temps et à toutes les générations, mais révélé maintenant à ses saints »

(Colossiens 1.26).

Le schéma conceptuel est comparable : **caché - révélé - connu**.

17. Paul et le vocabulaire de Daniel

Un rapprochement particulièrement intéressant apparaît en 1 Corinthiens 2.

Paul parle de :

« la sagesse de Dieu, mystérieuse et cachée » (1 Corinthiens 2.7).

Puis il écrit :

« Dieu nous l'a révélée par l'Esprit » (1 Corinthiens 2.10).

Le contenu théologique diffère de celui de Daniel 2, mais la structure demeure comparable.

La sagesse de Dieu ne résulte pas simplement d'une découverte humaine.

Elle doit être révélée.

Cette logique constitue l'un des grands axes de la conception biblique de la révélation.

18. Il faut distinguer révélation et connaissance exhaustive

Affirmer que Dieu révèle un mystère ne signifie pas que le bénéficiaire reçoit automatiquement une connaissance exhaustive de tout ce qui concerne le sujet.

Daniel reçoit ce qui est nécessaire pour communiquer le songe et son interprétation.

Le texte ne prétend pas qu'il reçoit à cette occasion une connaissance complète de toute l'histoire future dans chacun de ses détails.

Cette distinction est importante dans l'interprétation prophétique.

La révélation fournit ce que Dieu choisit de communiquer.

L'interprète doit respecter les limites de cette communication.

Ce principe vaut particulièrement pour l'étude de la statue : les éléments explicitement interprétés par Daniel possèdent une autorité textuelle différente des reconstructions historiques proposées ultérieurement par les commentateurs.

19. Une règle méthodologique pour l’interprétation de Daniel

La notion de mystère conduit ainsi à une règle herméneutique importante.

Il convient de distinguer :

ce que le songe montre ;

ce que l'interprétation inspirée explique explicitement ;

ce que les données historiques permettent ensuite de proposer comme identification.

Ces trois niveaux ne doivent pas être confondus.

Par exemple, Daniel 2 affirme explicitement qu'il existe une succession de royaumes.

Il identifie explicitement Nébucadnetsar à la tête d'or (Daniel 2.38).

Les identifications détaillées des royaumes suivants nécessitent ensuite une confrontation avec Daniel 7, Daniel 8 et l'histoire.

Cette distinction permet de conserver une méthode rigoureuse lorsque sera étudiée en détail la signification historique de la statue.

20. Le véritable « mystère » de Daniel 2

Le mystère de Daniel 2 ne se réduit finalement ni à la forme de la statue ni à l'identité de ses métaux.

Il concerne le dessein historique que Dieu communique au roi.

Nébucadnetsar pense à ce qui arrivera après lui (Daniel 2.29).

Dieu lui répond en lui montrant que son royaume appartient à une histoire dont il n'est ni l'origine ultime ni l'aboutissement.

Le roi qui voulait connaître l'avenir découvre ainsi quelque chose de plus fondamental que l'avenir de Babylone :

l'histoire des royaumes elle-même demeure sous la souveraineté du Dieu qui en connaît le terme.

21. Conclusion

Le terme araméen רָז (*rāz*) fournit l'une des principales clés de lecture de Daniel 2.

Le mystère est caché aux hommes.

Les spécialistes de Babylone ne peuvent le découvrir.

Daniel ne peut pas davantage le connaître par lui-même.

Mais ce qui est inaccessible à l'homme n'est pas inconnu de Dieu.

Le mouvement du chapitre peut ainsi être résumé en trois propositions :

le mystère est caché ;

Dieu le révèle ;

Daniel le transmet.

Cette progression explique pourquoi Daniel refuse constamment de s'attribuer la gloire de la révélation.

Le centre du récit n'est pas la capacité extraordinaire d'un homme à découvrir des secrets, mais la souveraineté du Dieu qui connaît ce qui est caché et qui décide de le faire connaître.

La confession finale de Nébucadnetsar exprime précisément cette conclusion :

« Votre Dieu est vraiment le Dieu des dieux, le Seigneur des rois et celui qui révèle les mystères » (Daniel 2.47).

LEXIQUE

Le mystère de Matthieu 13.11 — Matthieu 13.11 est central dans la compréhension du mot « mystère » dans le Nouveau Testament. Matthieu 13.11 — Le cœur du mystère
INF133 · https://schilo.org/inf133-le-mystere-de-matthieu-13-11/

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX023 - La prière de Daniel en Daniel 2.20-23 : structure et théologie https://schilo.org/anx023-la-priere-de-daniel-en-daniel-2-20-23-structure-et-theologie/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX025 - Joseph devant Pharaon et Daniel devant Nébucadnetsar : parallèles et différences https://schilo.org/anx025-joseph-devant-pharaon-et-daniel-devant-nebucadnetsar-paralleles-et-differences/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx024-le-mystere-dans-daniel-2-sens-et-portee-du-terme-arameen-raz/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.